

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



Le 14 décembre 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le **13 décembre 2018** à **13h00**, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du Maire, Monsieur Herman Herbers.

Conseillers présents : Monsieur Éric Courteau Madame Sylvie Giroux
 Monsieur Fernand Leclerc Monsieur Johnny Vander Wal

Puisque les membres du conseil sont tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation et consentent unanimement à procéder à l'ouverture de la séance extraordinaire.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Monsieur Charles Brochu, conseiller, est absent et son absence a été motivée.

Madame Julie Létourneau, secrétaire trésorière adjointe est aussi présente.

Madame Claudette Lapointe, directrice générale, est absente est son absence a été motivée.

2018-241 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu à que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, à savoir :

ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du Conseil municipal à être tenue le 13 décembre 2018, à 13h00, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland, Québec.

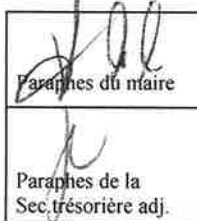
1. Ouverture et constat de quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion
4. Adoption du projet de règlement et dispense de lecture

Règlement concernant la fixation du taux de la taxe foncière générale; le tarif pour la taxe d'affaires pour les locateurs de chalet ou de gîtes touristiques; le tarif pour l'enlèvement, le transport et la disposition des ordures ménagères, de la collecte sélective et des matières organiques; fixer le taux d'intérêts applicable aux arrérages, date des versements, révisions foncières, licences de chiens et chats, chiens de traîneaux, les bacs roulants et aux tarifs pour la machinerie et la main d'œuvre au tarif pour l'exercice financier 2019

5. SGMR – Point de dépôt et collecte des arbres de Noël
6. Période de questions portant uniquement sur ces points
7. Levée de l'assemblée

Art. 153 C.M. : Dans une session spéciale, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



**2018-242 AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 558
POUR DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES, LES TARIFS POUR
L'EXERCICE FINANCIER 2019 ET POUR FIXER LES CONDITIONS DE
PERCEPTION**

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le conseiller Johnny Vander Wal, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement numéro 558 pour déterminer les taux de taxes, les tarifs pour l'exercice financier 2019 et pour fixer les conditions de perception.*

**2018-243 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 558 POUR
DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES, LES TARIFS POUR L'EXERCICE
FINANCIER 2019 ET POUR FIXER LES CONDITIONS DE PERCEPTION**

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland applique sur son territoire un règlement de taxation pour déterminer les taux de taxes, les tarifs pour l'exercice financier 2019 et pour fixer les conditions de perception;

ATTENDU QUE selon les nouvelles règles de la Loi 122, le règlement doit être précédé d'un projet de règlement avant son adoption à une prochaine séance régulière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu

- D'adopter par la présente, le projet de règlement numéro 558 conformément à la Loi;
- De fixer au 14 janvier 2019, l'assemblée régulière que le conseil tiendra à 19h30, à la salle du conseil, pour adoption du règlement.

2018-244 SGMR – POINT DE DÉPÔT ET COLLECTE DES ARBRES DE NOËL

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu de procéder à une collecte porte-à-porte dans notre municipalité pour ramasser les arbres de Noël les 10 et 11 janvier 2019. Les employés de voirie feront la collecte des sapins de Noël aux résidences de la municipalité durant ces 2 jours et les citoyens seront informés en décembre dans le journal de la municipalité « Le Jaseur ». Les sapins devront être déposés à l'entrée de leur cour au plus tard pour le jeudi 10 janvier 2019 avant 7 h A.M. Après cette date, les employés n'auront pas l'obligation de retourner sur place pour effectuer le ramassage, si lors de leur passage le sapin n'était pas déposé.

D'AUTORISER également un point de dépôt pour les sapins de Noël dans la cour de la municipalité du Canton de Cleveland, disponible jusqu'au 15 janvier 2018 avant 8 h A.M., offert aussi aux citoyens des municipalités environnantes.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

 Paraphes du maire
 Paraphes de la Sec. trésorière adj.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC


La période de questions portant exclusivement sur le budget était allouée mais personne du public n'était présent dans la salle.

2018-245 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau et résolu que la séance soit levée à 13H06.



Herman Herbers, Maire



Julie Létourneau
Secrétaire trésorière adjointe

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 14e jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-huit



Herman Herbers, Maire

